

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 29 NOVEMBRE 2021

**Le Conseil communal commun s'est déroulé par visioconférence.**

### Présents :

- Pour la commune  
MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;  
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara, Echevins ;  
HOUZE M., DELCROIX M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P., SCHIETSE F., VINCKIER P.,  
WACQUIER M-P, HURBAIN C., CHEVALIS A., DESEVEAUX C., BROUTIN A., LECLERCQ R.,  
Conseillers communaux  
Et BAUDUIN Nathalie, Directrice Générale

### Excusés : HILALI N., URBAIN M.

- Pour le CPAS  
MM. HOUZE Marc, Président CPAS  
BUSEYNE S., DECARPENTRIE D., DONNEZ A-T, KENNIS C., LECLERCQ R., LEFEBVRE F., VAN  
DURMEN S., WATTIEAUX M., Conseillers du CPAS  
Et WACQUIER Sylvie, Directrice Générale ff

### Ordre du jour :

1. Présentation du rapport relatif aux économies d'échelle et aux suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités du C.P.A.S. et de la Commune
2. Accord cadre – présentation

**1. Mme Nathalie BAUDUIN, Directrice générale, présente le rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes.**

Une synergie entre la commune et le CPAS est une volonté commune et partagée de gérer ou réaliser un service, une action, un projet ou une mission ensemble, ou encore de confier à une des institutions locales la réalisation ou la gestion d'un service, d'une action, d'un projet ou d'une mission en vue d'opérer des économies d'échelle, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public en respect des missions et de l'autonomie de chacun.

La construction de synergies doit se voir comme un moyen et non une fin en soi. Les synergies ne peuvent être efficaces que si le schéma est gagnant pour tous les partenaires. Elles ne peuvent contribuer à déformer le fonctionnement de l'un d'entre eux.

Principes cardinaux pour la construction de synergies entre une commune et un CPAS :

- Les synergies se développent sur base volontaire ;
- Les synergies s'adaptent aux réalités locales ;
- Les synergies naissent d'une volonté commune et partagée. Le conseil de l'action sociale (CAS) a, au même titre que le conseil communal (CC), une responsabilité décisionnelle pour la mise en œuvre des synergies ;
- Les synergies se font en vue d'opérer des économies d'échelles, d'accroître l'efficacité organisationnelle et de viser l'efficience du service public ;
- Les synergies n'entament en aucun cas les missions et l'autonomie de chacun. L'article 2 de la loi organique (LO) consacre le principe de la personnalité juridique propre au CPAS. Communes et CPAS sont deux organisations différentes soumises à des législations spécifiques dont le respect implique leur responsabilité juridique propre.

Les synergies concernent les services de support, services qui « regroupent l'ensemble des prestations internes qui contribuent indirectement à la mission première de l'administration publique et qui sont nécessaires à la réalisation des missions et objectifs »

Soit :

- Le service achats ;
- Le service ressources humaines ;
- Le service maintenance ;
- Le service informatique

### 1. Tableau de bord des synergies réalisées et en cours

Synergie ou groupe de synergies	Objectif	Mode opératoire	Administration pilote	Responsable administratif	Réalisation	Résultat attendu	Résultat obtenu
Synergies réalisées							
Regroupement des services administratifs du CPAS et de la commune à Bléharies depuis 2011	Economie d'échelles Satisfaction du citoyen	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale		Un seul serveur et abonnement publiLink. Téléphonie. Eau, électricité, chauffage pris en charge par la commune.

Site Internet commun Page Facebook Bulletin communal	Satisfaction du citoyen Economies d'échelle Mutualisation des ressources	Déléгатif	Commune	D.G. communale	Publication des menus des repas à domicile Publication d'informations suite à la crise sanitaire Publication des offres d'emploi	Informier le citoyen des actions menées par la commune et le CPAS	Synergie de moyens
Directeur financier commun depuis 01/1995.	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - C.P.A.S.	DG communale et DG de C.P.A.S.	Synergie totale		
Service interne commun pour la prévention et la protection au travail	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale		Formation en cours d'un agent administratif recruté à temps partiel en tant que conseiller en prévention. Formation en cours d'un ouvrier qualifié. + conseiller adjoint du CPAS
DPO commun	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - CPAS	DG communale et DG CPAS	Synergie totale mise à disposition gratuite au CPAS du DPO 4 H/sem	Se conformer au RGPD Remplir les exigences de la BCSS : questionnaire sur les normes minimales de sécurité rempli par le DPO et son adjoint, responsable informatique	Synergie de moyens
Plan de cohésion sociale 2014-2019	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Avec la crise sanitaire, des actions ont été interrompues mais ateliers permis de conduire réalisés et ateliers en cours avec le service de réinsertion socioprofessionnelle : ateliers nature, cuisine, numérique...	Mener à bien le plan de cohésion en collaboration	Synergie de moyens Prise en charge par le PCS de modules de remobilisation vers l'emploi
Informatique	Economie d'échelles Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale	Gestion du parc informatique Administrateur domaine commun . Aide logistique régulière. Mise en place des réunions en visioconférence au CPAS . Marché conjoint pour l'achat de matériel informatique grâce au soutien régional dans le cadre de la relance.	Limiter les prestations informatiques de tiers	Synergie de moyens

Mise à disposition de locaux	Flexibilité Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - C.P.A.S.	DG communal et DG de C.P.A.S.	Mise à disposition des salles communales pour les ateliers organisés par le CPAS et pour les réunions du personnel ( aides-ménagères, titres services ... Mise à disposition de la salle de la Malterie pour organiser les réunions suite au COVID		
Mise à disposition de véhicules					Mise à disposition en cas de besoin d'un véhicule de la commune pour la distribution des repas à domicile. Mise à disposition du taxi social pour conduire les personnes au centre de vaccination, facturation à la commune afin de justifier le subside reçu		
Intendance technique et manuelle	Economies d'échelle Mutualisation des ressources	Déléгатif	Commune	DG communale	Maintenance des bâtiments administratifs du CPAS		
Marchés publics	Mutualisation ressources humaines et matérielles	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Aide administrative du service travaux pour les marchés publics via le logiciel 3 P Marché conjoint pour les services postaux et pour l'achat de matériel informatique. Au niveau financement extraordinaire, marché conjoint AC/CPAS/RCA		
Mise à disposition d'articles 60 à la commune	Politique de réinsertion socio-professionnelle économies d'échelle	Déléгатif	CPAS	DG CPAS	Article 60 mis à disposition comme ouvrier communal, aide dans l'enseignement maternel et agent d'accueil		
Ressources humaines	Mutualisation des ressources	Coopératif	Commune - C.P.A.S.	DG communale et DG de C.P.A.S.	Echange des compétences en matière de législation sociale. Cession de points APE à la commune ( 9 en 2021). Fonds de pension commun.		

## 2. Tableau de programmation annuelle des synergies projetées en 2022

Synergie ou groupe de synergies	Objectif	Mode opératoire	administration pilote	Responsable administratif	Moyens humains, financiers et logistiques dégagés + hauteur de contribution de la commune et du CPAS	Résultat attendu	Délai
Synergies projetées							
Mise à disposition d' « Articles 60 »	Réinsertion socio-professionnelle	Déléгатif	C.P.A.S.	D.G. C.P.A.S.	Mise à disposition gratuite	Formation et réinsertion des bénéficiaires du CPAS	Temps nécessaire pour obtenir le droit aux allocations de chômage

Plan de cohésion sociale 2020-2024	Mutualiser notre action	Coopératif	Commune	D.G. Commune	Contribution communale : min 25% de la subvention du PCS. Prise en charge par le PCS des modules de remobilisation ver l'emploi. Mise en œuvre des actions par le personnel administratif des deux entités (réunion mensuelle)	Réduire les inégalités sociales et favoriser la réinsertion. Mettre en œuvre les actions décidées	Durée du plan de cohésion sociale
Mise à disposition DPO adjoint (informatique)de la commune au CPAS	Economies d'échelles.	Déléгатif	Commune	D.G communale	Mise à disposition gratuite DPO adjoint par convention	Se conformer au RGPD	
Service informatique commun	Economie d'échelles. Administrateur domaine commun	Coopératif	Commune-CPAS	D.G communale DG CPAS	Limiter les prestations de tiers. Se mettre en ordre par rapport à l'audit informatique réalisé par le SPP intégration sociale . Aide logistique de l'informaticien de la commune.		
Marchés publics communs (assurances véhicules,	Economie d'échelles	Coopératif	Commune-CPAS	DG communale et DG CPAS	Mutualisation des ressources humaines, faire appel à un consultant . Recourir à l'accord cadre prévu à l'article 2,35° de lalmoi du 17/06/2016 relative aux marchés publics.	Réduire les coûts et gains de temps dans les procédures.	2022

### 3. Grille de synthèse déterminant un niveau global de rassemblement des services de support

MATRICE DE COOPERATION – NIVEAU ANNEE 2021

#### A. Description

La matrice de coopération est un outil méthodologique d'autogestion permettant d'évaluer à la fois la progression et le résultat de la synergisation des services/prestations de support. Elle est un outil d'évaluation permettant aux pouvoirs locaux d'évaluer, de manière simple et autonome, le niveau atteint et la marge de progression possible en lien avec les objectifs fixés initialement. Cette matrice de coopération est présentée annuellement en séance commune du Conseil communal et du CPAS et fait partie intégrante du rapport annuel des synergies.

La matrice de coopération est construite sur base du concept de maturité organisationnelle. Des comportements de références sont gradués en 5 niveaux à l'intérieur de plusieurs domaines. Le niveau 0 est à considérer comme inexistant au regard de l'objectif qui est fixé, à savoir la synergisation.

Plus les comportements réels se situent à un niveau élevé, plus la synergisation sera considérée comme « mature, c'est-à-dire capable de maîtriser sa gestion coopérative.

		Environnement de contrôle				
		Fonctionnement	Management	Compétences et formation du personnel	Formalisation	Ressources et outils de gestion
degré de synergisation	5	Description des caractéristiques d'une organisation coopérante dans sa composante « fonctionnement »	<b>Plus coopérant</b>			
	4	Maîtrisé				
	3	Efficace				

2	Opérationnel				
1	Initial	<b>Moins coopérant</b>			
0	Niveau inexistant de synergisation				

L'environnement de contrôle est composé de 5 registres de comportements :

- Le fonctionnement ;
- Le management ;
- les compétences et la formation de personnel ;
- la formalisation ;
- Les ressources et outils de gestion.

**Enfin, les niveaux de synergies sont définis comme suit :**

Niveau	Dénomination	Description
<b>5</b>	<b>Optimisé</b>	Tous les éléments importants du domaine concerné sont évalués et optimisés pour atteindre le niveau des meilleures pratiques. L'organisation maîtrise bien les éléments de la synergisation. A ce stade, il s'agit d'une synergisation optimisée entre les deux administrations
<b>4</b>	<b>Maîtrisé</b>	Le service maîtrise suffisamment les éléments du domaine concerné. Les synergies entre les deux administrations sont maîtrisées. Les services sont rassemblés en une seule structure cogérée. Sur base conventionnelle, l'autorité institutionnelle peut être totalement confiée à l'une des entités (fusion de service) ou être partagée sur le mode du consensus (rassemblement de services). Les fonctions et tâches sont réparties en fonction des compétences partagées. Les outils sont mis en commun et le personnel des deux structures forme une seule entité administrative par unification ou rassemblement
<b>3</b>	<b>Efficace</b>	L'organisation adopte une approche structurée vis-à-vis des différents éléments de la synergisation. Celle-ci est efficace. les services fonctionnent sur base d'une synergisation formalisée. Il existe une volonté délibérée d'adoption des mêmes règles de fonctionnement, d'utilisation des mêmes méthodes et outils de travail. Les processus sont semblables. Les structures formalisent des délégations mutuelles de fonctions.
<b>2</b>	<b>Opérationnel</b>	Pour certaines composantes, on commence une approche structurée et la mise en place des structures nécessaires à la synergisation. Celle-ci devient opérationnelle. les services fonctionnent sur un mode de partage. Une volonté de collaboration est délibérée et officialisée. Les méthodes et standards de travail sont partagés et formalisés. Elles partagent certains outils de gestion. Une délégation de tâches est possible. Chaque entité conserve son indépendance décisionnelle.
<b>1</b>	<b>Initial</b>	Les administrations sont conscientes que la synergisation doit-être entamée. L'approche repose encore sur des bases individuelles, non structurées et non conséquentes. La synergisation est à son niveau initial. Les services fonctionnent de manière isolée, ouverte à la collaboration. Il existe un consensus informel entre les institutions ouvrant un espace possible de collaborations ponctuelles. Il n'y a pas de partage formalisé de méthodes de travail ni de standards de travail. La collaboration se construit autour d'échanges informels.
<b>0</b>	<b>Inexistant</b>	Les services fonctionnent de manière totalement indépendante. Aucune synergisation n'est définie préalablement. Il n'y a pas de partage des méthodes de travail formalisées ni aucune standard de travail commun. Quelques collaborations aléatoires spontanées non structurées ni contrôlées existant mais sans volonté ferme de la promouvoir

Il s'agit de paliers qui permettent d'évaluer la progression dans la synergisation d'une part et de fixer un niveau acquis à un moment donné d'autre part.

Le niveau atteint est fixé par les autorités de manière libre et responsable sur base du principe de confiance.

De manière conceptuelle, l'organisation (le service synergisé) peut très bien fonctionner en répondant au niveau 3 (efficace). Ce niveau est donc le standard à atteindre pour que Commune et CPAS répondent à l'objectif de synergisation minimum souhaité. Les niveaux 4 et 5 sont des niveaux à valeur ajoutée. Le niveau 5 est entre autres réservé à des services qui ont un fonctionnement parfait, une maîtrise totale des budgets, qui sont source de plus-values dans les divers domaines traités.

	Service achats	Service ressources humaines	Service maintenance	Service informatique	TOTAL
Fonctionnement	3	3	4	5	15/20
Management	3	3	3	5	14/20
Compétences et formation du personnel	3	3	3	5	14/20
Formalisation	3	3	3	4	13/20
Ressources et gestion budgétaire	3	3	4	5	15/20
<b>TOTAL</b>	<b>15/25</b>	<b>15/25</b>	<b>17/25</b>	<b>24/25</b>	

#### 4. Tableau des marchés publics

- Marchés attribués séparément par la commune au cours de l'année précédente (2020)

Attribution - Approbation	Crédit(s)	Description	Procédure	Entreprise	Total attribution	Total engagé
13-01-20	421/73560-20200006	Convention à passer avec un auteur de projet concernant les travaux extraordinaires 2020	PNSPP	Hainaut Ingénierie Technique		€ 0,00
13-01-20	72101/72460-20200009	Mission de coordination projet et de coordination réalisation dans le cadre des travaux d'aménagement de l'intérieur de l'extension de l'école de Guignies Place.	PNSPP	IN-PLANO SPRL	€ 847,00	€ 847,00
02-03-20	835/74198-20200018	Fourniture de matériel pour la crèche 2020	PNSPP	Wesco	€ 2.488,28	€ 2.488,28
02-03-20	878/72560-20200014	Fourniture de columbarium pour le cimetière d'hollain	PNSPP	Concrete Diversity Sprl	€ 11.561,55	€ 11.561,55
30-09-19	421/735-60-20190018	Fourniture et pose d'une clôture et de portails à la ruelle Dandance	PNSPP	Geers	€ 4.616,15	€ 4.616,15
24-02-20	721/724-60-20190025	Travaux de fourniture et pose de l'électricité à l'école de Guignies Place	PNSPP	AES	€ 52.998,94	€ 52.998,94
16-03-20	124/72160-20190004	Mission de coordination projet et de coordination réalisation dans le cadre des travaux de construction d'un kiosque dans le parc communal	PNSPP	IN-PLANO SPRL	€ 726,00	€ 726,00

23-03-20	124/72160-20190004	Construction d'un kiosque au parc communal - gros oeuvre, carrelage et marbrerie	PNSPP	Scoop Batiment Sprl	€ 55.892,80	€ 55.892,80
23-03-20	423/74152-20200002	Fourniture de plaques de rue et plaques pour les bouches incendies	PNSPP	Herphelin	€ 4.638,66	€ 4.638,66
30-03-20	421/73560-20200006	Convention à passer avec un auteur de projet pour l'aménagement de pistes cyclables dans l'entité	PNSPP	Hainaut Ingénierie Technique		€ 0,00
30-03-20	72101/72460-20200009	Fourniture de matériaux pour l'école de Guignies Place	PNSPP	Francenne Matériaux	€ 5.392,24	€ 5.392,24
30-03-20	42101/73160-20140002	Coordination en matière de sécurité et santé sur les chantiers temporaires ou mobiles - Travaux d'amélioration du coeur de village de Howardries	PNSPP	IN-PLANO SPRL	€ 968,00	€ 968,00
27-04-20	766/74451-20200011	Fourniture d'un tracteur tondeuse pour le service technique	PNSPP	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL	€ 18.682,40	€ 18.682,40
11-05-20	72101/72460-20200009	Travaux de parachèvement de l'extension de l'école de Guignies Place	PNSPP	Scoop Batiment Sprl	€ 58.264,99	€ 58.264,99
11-05-20	421/74398-20200007	Fourniture d'un plateau pour le service technique	PNSPP	VDC- car Tournai	€ 27.707,12	€ 27.707,12
18-05-20	104/74352-20200021	Fourniture d'une voiture pour le service administration	PNSPP	Renault Belgique Luxembourg	€ 14.149,39	€ 14.149,39
18-05-20	790/72460-20200013	Travaux de remplacement du chauffage de l'église de Lesdain remplacement du plénum de pulsion	FA	Celsius HVAC sprl	€ 3.949,14	€ 3.949,14
15-07-19	12402/72360-20120020	L' aménagement d' une maison de Village et d'un logement	PO	Favier SA; Colinet et Fils S.A.	€ 573.568,56	€ 573.568,56
24-06-20	421/73560-20200006	Travaux d'équipement rue de Taintignies à Guignies	PNSPP	Pierre Petit	€ 17.870,11	€ 17.870,11
22-06-20	766/74451-20200011	Fourniture d'une remorque pour tracteur tondeuse	PNSPP	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL	€ 2.147,75	€ 2.147,75
22-06-20	722/74198-20200004	Fourniture de mobilier scolaire 2020	PNSPP	Alvan	€ 10.956,82	€ 10.956,82



06-07-20	12401/72460-20200025	Fourniture et pose d'une cuisine pour le réfectoire des ouvriers	PNSPP	Ixina	€ 5.301,62	€ 5.301,62
10-07-20	72101/72460-20200009	Fourniture peinture pour école Guignies Place	FA	Pigments minéraux	€ 719,47	€ 719,47
10-07-20	72101/72460-20200009	Fourniture matériaux pour le nouveau réfectoire de Guignies Place	FA	Dapsens Soyer sa	€ 1.437,96	€ 1.437,96
03-08-20	421/73560-20200006	Marquages routiers 2020 - pose de bandes de peinture blanche aux diverses rues de la commune	PNSPP	Herphelin	€ 28.122,06	€ 28.122,06
03-08-20	72101/72460-20200009	Travaux de réfection des peintures extérieures de l'école de Guignies Place	PNSPP	Decaluwe sprl	€ 29.874,90	€ 29.874,90
25-05-20	421/74398-20200007	Fourniture d'un chargeur à bras télescopique pour le service technique	PNSPP	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL	€ 84.739,99	€ 84.739,99
07-09-20	878/72560-20200014	Fourniture de barrières pour le cimetière de Jollain	PNSPP	EUROSIGN SA	€ 6.830,69	€ 6.830,69
21-09-20	421/73560-20200006	Travaux de pavage à la rue de la Brasserie	PNSPP	Hubaut sa	€ 11.025,52	€ 11.025,52
03-08-20	42102/73160-20200005	Fourniture de matériaux pour l'entrée de la commune	PNSPP	GOBERT MATERIAUX SA	€ 47.294,25	€ 47.294,25
12-10-20	72101/72460-20200009	Fourniture et pose de menuiseries extérieures à l'école de Guignies Place	PNSPP	Meunier Frères	€ 33.545,46	€ 33.545,46
12-10-20	722/74198-20200004	Fourniture de matériel de psychomotricité pour les écoles	PNSPP	Wesco	€ 613,83	€ 613,83
19-10-20	421/74398-20200007	Fourniture d'un véhicule 4 roues motrices pour le service technique	PNSPP	Renault Belgique Luxembourg	€ 16.843,61	€ 16.843,61
09-11-20	12401/72460-20200025	Fourniture des éclairages pour le vestiaire des ouvriers	PNSPP	Rexel Tournai	€ 3.455,45	€ 3.455,45
09-11-20	12401/72460-20200025	Fourniture de bancs à crochets pour le vestiaire des ouvriers	PNSPP	Alvan	€ 980,10	€ 980,10
09-11-20	72201/72460-20200010	Fourniture de matériel d'éclairage pour les écoles	PNSPP	Rexel Tournai	€ 6.170,95	€ 6.170,95
09-11-20	12401/72460-20200025	Fourniture matériel sanitaire pour le vestiaire ouvrier	PNSPP	Van Marcke sa	€ 2.485,39	€ 2.485,39

09-11-20	72101/72460-20200009	Fourniture et pose portes intérieures à l'école de Guignies Place	PNSPP	MHP	€ 3.837,20	€ 3.837,20
16-11-20	766/74451-20200011	Fourniture d'une remorque plateau pour le service technique	PNSPP	EMMANUEL DUTRIEUX SPRL	€ 2.151,38	€ 2.151,38
16-11-20	42102/73160-20200005	Fourniture de gravier pour les voiries 2020	PNSPP	Francenne Matériaux	€ 11.448,90	€ 11.448,90
16-11-20	12402/72460-20200026	Fourniture de matériaux isolant pour le n°9 de la ruelle du Couvent	PNSPP	GOBERT MATERIAUX SA	€ 1.448,30	€ 1.448,30
23-11-20	42102/73160-20200005	Fourniture de matériaux pour les trottoirs 2020	PNSPP	GOBERT MATERIAUX SA	€ 7.236,77	€ 7.236,77
23-11-20	878/72560-20200014	Fourniture de columbarium pour le cimetière de Guignies	PNSPP	URBA-STYLE SPRL	€ 5.951,99	€ 5.951,99
23-11-20	835/72460-20200020	Fourniture et pose de moustiquaires à la crèche communale	PNSPP	MHP	€ 1.669,80	€ 1.669,80
23-11-20	72201/72460-20200010	Fourniture et pose de stores à l'école de Laplaigne	PNSPP	Renov'et store	€ 8.942,16	€ 8.942,16
23-12-19	79002/724-60-20190037	Travaux de restauration d' un mausolée du cœur de l' église de Howardries	PNSPP	Jacques Vereecke	€ 19.251,10	€ 19.251,10
01-12-20	72201/72460-20200010	Fourniture et pose de cuisines pour les écoles de Guignes	PNSPP	Elec confort	€ 11.261,18	€ 11.261,18
01-12-20	878/72560-20200014	Fourniture et pose de portails pour les cimetières d'Hollain et Howardries	PNSPP	Xavier Vandecandelaere	€ 3.610,64	€ 3.610,64
30-12-20	530/72460-20200029	Travaux de réparation d'une coupole aux ateliers ruraux	PNSPP	FL Toiture sprl	€ 1.427,58	€ 1.427,58
30-12-20	530/72460-20200029	Fourniture de matériel électrique pour les ateliers ruraux	PNSPP	Cebeo Tournai	€ 1.356,91	€ 1.356,91
30-12-20	530/72460-20200029	Travaux de sanitaire aux ateliers ruraux	PNSPP	THERSA SA	€ 2.640,55	€ 2.640,55
30-12-20	722/74198-20200004	Fourniture de mobilier scolaire pour le groupe de la Pierre	PNSPP	Alvan	€ 4.904,74	€ 4.904,74
30-12-20	72101/72460-20200009	Fourniture et pose panneaux acoustiques école de Guignies	PNSPP	Scoop Batiment Sprl	€ 4.452,00	€ 4.452,00
30-12-20	835/74198-20200018	fourniture de matériel électroménager pour la crèche communale	PNSPP	Cebeo Tournai	€ 738,16	€ 738,16

30-12-20	790/72460-20200013	Travaux de remplacement des volées de cloches de l'église de Howardries	PNSPP	N. Opsomer	€ 2.299,00	€ 2.299,00
30-12-20	766/74451-20200011	Fourniture de petites machines pour le service technique	PNSPP	Ets Bridou Sprl	€ 2.864,07	€ 2.864,07
30-12-20	790/72460-20200013	Travaux de remplacement du corps de chauffe et de l'extracteur de gaz de combustion à l'église de Rongy	PNSPP	BOOGAERTS SPRL	€ 23.988,25	€ 23.988,25
30-12-20	722/74451-20200017	Fourniture d'aspirateurs pour les écoles	PNSPP	Thiébauld L et Cie	€ 2.044,90	€ 2.044,90
30-12-20	530/72460-20200029	Travaux d'électricité aux ateliers ruraux	PNSPP	AES	€ 3.085,50	€ 3.085,50
30-12-20	722/74198-20200004	Fourniture de vitrines extérieures pour les écoles	PNSPP	KAISER + KRAFT NV	€ 2.748,68	€ 2.748,68
30-12-20	790/72460-20200013	Travaux de remplacement du conduit de la cheminée de l'église de Velvain	PNSPP	BOOGAERTS SPRL	€ 4.703,27	€ 4.703,27
30-12-20	835/73360-20200022	Convention à passer avec un auteur de projet pour l' étude de faisabilité d'une extension à la crèche communale des Petites Etoiles	PNSPP	Barbara Noirhomme		€ 0,00
30-12-20	722/74198-20200004	Fourniture de bâches et panneaux publicitaires pour les écoles d'Hollain et Wez-Velvain	PNSPP	Samoni Services Sprl	€ 1.633,50	€ 1.633,50

- Marchés publics attribués séparément par le C.P.A.S. au cours de l'année 2021

Marché public ou groupe de marchés publics	Type	Mode de passation	Date d'attribution	Montant TVAC
Achat de matériel informatique Subside Covid- médiation de dettes	Fournitures	Marché public de faible montant	27/07/2021	961,94 EUR

Réparations logement social	Travaux	Marché public de faible montant Marché public de faible montant	25/05/2021 17/07/2021	1.461,74 EUR 656,95 EUR
-----------------------------	---------	--	--------------------------	----------------------------

Marché public passé via convention S.P.W/Province du Hainaut.

- Fournitures administratives ;
- Carburant ;
- Achat de matériel informatique.

- Marché public attribué de manière conjointe par la commune et le C.P.A.S. au cours de l'année 2021

- Marché conjoint relatif à l'achat de matériel informatique .
- Marché de service postal

- Marchés publics attribués séparément par la commune et le C.P.A.S. et pouvant faire à l'avenir l'objet de marchés publics conjoints

/

**2. M. Jean-François FOUREZ, Directeur financier, présente l'accord cadre.**

Fait en séance date que dessus,  
Pour la Commune,

La Directrice générale,  
Nathalie Bauduin .

Le Président,  
Pierre Wacquier

Pour le CPAS,

La Directrice générale,  
Anita Rousé.

Le Président,  
Marc Houzé